

Points

De la Polynésie française

conjoncture

06

PRIX
Mai 2015

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

Variation mensuelle : + 0,1 %

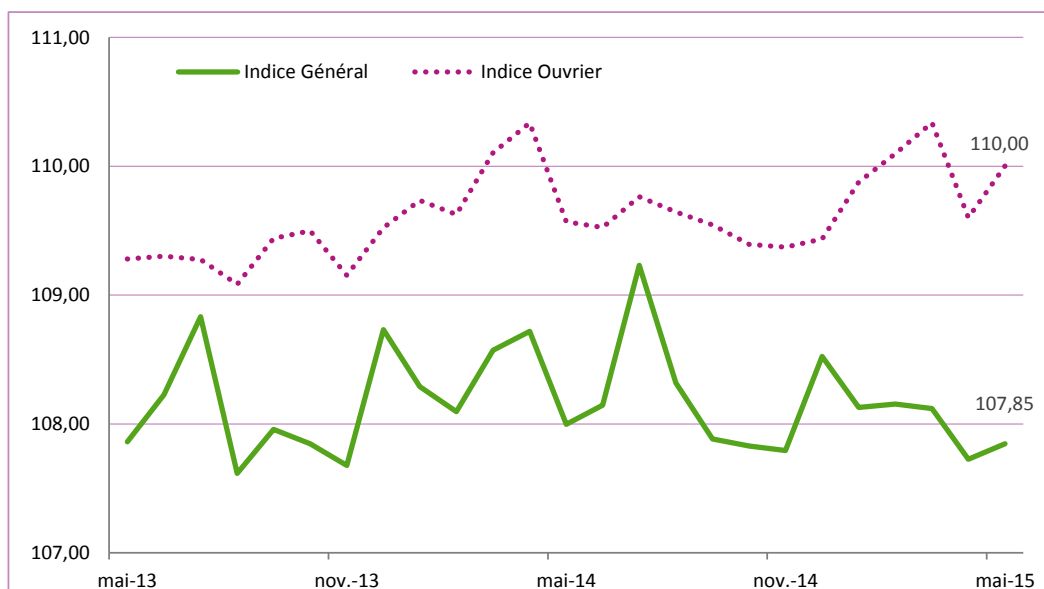
L'indice des prix à la consommation est en hausse de 0,1 % en mai 2015 et s'établit à 107,85.

Hors transport aérien international, l'indice général progresse de 0,3 % sur la même période.

Plus sensible à l'évolution des prix des produits alimentaires (+ 1,1 %), l'indice ouvrier augmente de 0,4 %.

ÉVOLUTIONS DE L'INDICE GÉNÉRAL ET DE L'INDICE OUVRIER SUR LES 24 DERNIERS MOIS

Base 100 décembre 2007



ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL

Les prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées s'accroissent de 1,1 % en mai 2015. Cette évolution est exclusivement liée à la hausse de 1,3 % des prix des produits alimentaires et particulièrement ceux des produits de la mer (+ 5,4 % en raison du renforcement du prix du thon). En parallèle, les prix des légumes augmentent de 2,1 %, ceux des pains et céréales de 0,3 % et ceux des viandes de 0,2 %. En revanche, sur la même période, les prix des fruits reculent de 2,1 %. Depuis le début de l'année, les prix des produits alimentaires progressent de 4,3 %.

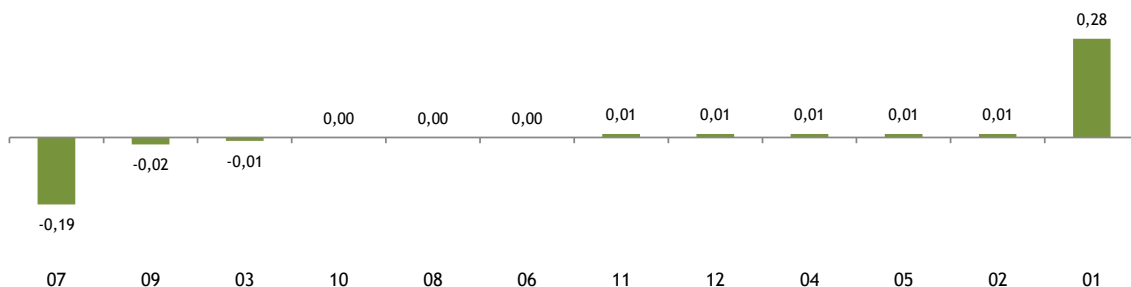
Les prix des boissons alcoolisées sont en hausse de 0,4 % et ceux des tabacs de 0,1 %.

Les prix dans la division transport sont en baisse de 1,0 %, essentiellement en raison de la diminution des tarifs des transports aériens (-4,6 %). Ces derniers reculent de 6,0 % sur les douze derniers mois.

VARIATIONS ET CONTRIBUTIONS À LA VARIATION DE L'INDICE GÉNÉRAL

CONTRIBUTIONS DES DIVISIONS DE LA COICOP AU TAUX D'ACCROISSEMENT GLOBAL

EN POINT(S) D'INDICE MENSUEL

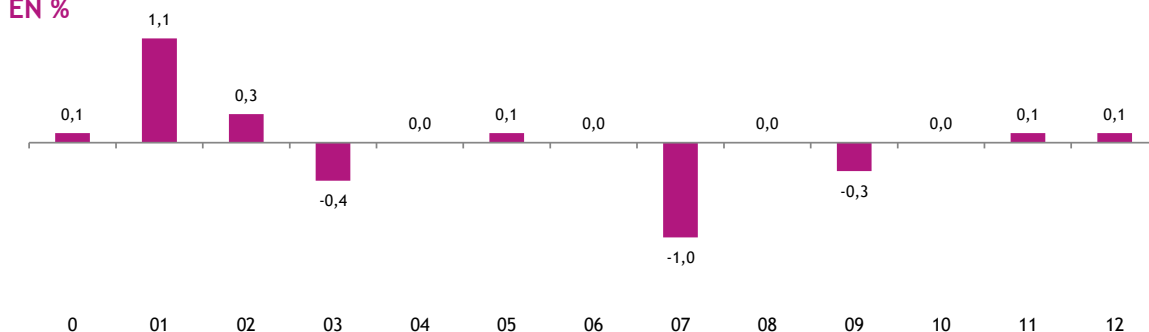


Information méthodologique

La contribution au taux de croissance se définit comme le rapport entre le taux de croissance pondéré de la division et le taux de croissance pondéré de l'indice général. Ce poids est alors ramené en point d'indice. Le taux de croissance des divisions n'est qu'une composante de l'évolution de l'indice général, sa pondération permet d'en spécifier l'importance. Les contributions peuvent être, en valeur absolue, supérieures à la variation de l'indice général car un taux de croissance peut être positif ou négatif. Des compensations s'effectuent alors entre variations positives et négatives. La somme des contributions en points donne la variation de l'indice général.

VARIATION MENSUELLE DES DIVISIONS DE LA COICOP

EN %



- 0 - Indice général
- 01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées
- 02 - Boissons alcoolisées, tabac
- 03 - Articles d'habillement et articles chaussants
- 04 - Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles
- 05 - Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison

- 06 - Santé
- 07 - Transports
- 08 - Communications
- 09 - Loisirs et culture
- 10 - Enseignement, Education
- 11 - Hôtellerie, cafés, restauration



PLUS FORTES CONTRIBUTIONS À LA HAUSSE ET À LA BAISSÉ AU NIVEAU GROUPE

Contributions en point d'indice mensuel et variations en %	Contrib.	Var mens	Var/Jan	Var/12mois
A la hausse				
01.1 - Produits alimentaires	0,28	1,3	4,8	5,2
02.1 - Boissons alcoolisées	0,01	0,4	0,8	1,4
04.3 - Entretien et réparation du logement	0,01	0,4	1,2	-0,6
07.1 - Véhicules	0,01	0,1	1,3	-0,3
05.6 - Biens et services pour l'entretien courant de l'habitation	0,01	0,3	1,6	2,9
05.4 - Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage	0,01	1,5	1,9	2,0
11.1 - Services de restauration	0,01	0,1	0,5	1,8
A la baisse				
07.3 - Services de transport	-0,22	-3,7	-18,7	-4,7
09.3 - Autres articles et équipement de loisirs, jardins et animaux d'agrément	-0,02	-1,2	-3,0	-4,0
03.1 - Articles d'habillement	-0,01	-0,5	-1,6	-4,4
12.3 - Effets personnels non définis ailleurs	-	-0,5	-0,9	-0,1
09.5 - Édition, presse et papeterie	-	-0,3	0,3	0,5
05.3 - Appareils ménagers	-	-0,7	0,5	0,6
05.2 - Articles de ménage en textiles	-	-0,4	0,1	-5,2

PLUS FORTES CONTRIBUTIONS À LA HAUSSE ET À LA BAISSÉ AU NIVEAU CLASSE

Contributions en point d'indice mensuel et variations en %	Contrib.	Var mens	Var/Jan	Var/12mois
A la hausse				
01.1.3 - Produits de la mer	0,17	5,4	15,1	7,5
01.1.7 - Légumes	0,05	2,1	10,3	13,1
01.1.1 - Pains et céréales	0,02	0,3	0,5	1,2
01.1.9 - Produits alimentaires non définis ailleurs	0,02	1,3	3,7	3,8
01.1.5 - Huiles et graisses	0,01	0,9	1,5	1,3
01.1.4 - Lait, fromages et œufs	0,01	0,3	-0,9	-0,5
01.1.2 - Viande	0,01	0,2	4,5	7,5
A la baisse				
07.3.3 - Transport de voyageurs par air	-0,23	-4,6	-22,1	-6,0
01.1.6 - Fruits	-0,02	-2,1	-0,4	2,5
09.3.4 - Animaux d'agrément et produits liés	-0,02	-3,4	-5,0	-5,2
05.3.1 - Gros appareils ménagers électriques ou non	-0,01	-0,9	0,3	0,2
03.1.2 - Vêtements	-0,01	-0,6	-2,1	-6,4
08.3.1 - Équipement de téléphone et de télécopie	-	-2,6	-13,9	-19,1
07.2.1 - Pièces détachées et accessoires pour les véhicules personnels	-	-0,2	1,7	1,1

PLUS FORTES VARIATIONS MENSUELLES DANS L'INDICE AU NIVEAU CLASSE DE LA COICOP

Base 100 décembre 2007	2015	2015	2015	2015	2015	Variations en %		
	janv	févr	mars	avr	mai	Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
A la hausse								
01.1.3 - Produits de la mer	198,38	197,36	216,98	190,18	200,41	5,4	15,1	7,5
09.1.4 - Supports d'enregistrement	45,51	45,51	44,24	45,08	46,68	3,6	2,6	2,9
01.1.7 - Légumes	107,28	114,45	114,97	114,09	116,45	2,1	10,3	13,1
05.4.0 - Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage	97,14	96,98	97,10	97,45	98,92	1,5	1,9	2
01.1.9 - Produits alimentaires non définis ailleurs	108,50	109,95	110,68	111,67	113,17	1,3	3,7	3,8
01.1.5 - Huiles et graisses	136,55	136,42	136,01	136,01	137,18	0,9	1,5	1,3
02.1.1 - Spiritueux	108,53	111,70	112,52	112,38	113,40	0,9	2,2	5,2
05.3.2 - Petits appareils électroménagers	107,02	107,00	105,74	108,65	109,64	0,9	2,4	3,1
01.1.8 - Sucre, confitures, miel, chocolat et confiserie	124,05	124,77	124,27	124,19	125,22	0,8	0,8	3,7
02.1.2 - Vin	124,00	123,62	122,03	121,98	123,00	0,8	-0,1	0,4
A la baisse								
07.3.3 - Transport de voyageurs par air	109,97	105,85	103,81	105,94	101,10	-4,6	-22,1	-6
09.3.4 - Animaux d'agrément et produits liés	106,15	104,01	108,31	108,82	105,15	-3,4	-5	-5,2
05.1.2 - Tapis et autres revêtements de sol	91,83	90,53	90,53	90,53	87,97	-2,8	-4,2	-4,1
08.3.1 - Équipement de téléphone et de télécopie	31,72	29,66	28,72	28,54	27,80	-2,6	-13,9	-19,1
12.1.2 - Appareils électriques pour les soins personnels et autres appareils	96,45	95,84	95,09	95,93	93,72	-2,3	-2,9	-4
01.1.6 - Fruits	92,88	93,14	93,10	93,34	91,37	-2,1	-0,4	2,5
09.3.1 - Jeux, jouets et passe-temps	70,85	69,88	68,63	68,13	67,25	-1,3	-4,7	-5,2
09.5.3 - Imprimés divers	105,02	105,12	104,93	102,43	101,35	-1,1	-3,3	-3,2
05.3.1 - Gros appareils ménagers électriques ou non	79,56	79,55	79,34	79,57	78,82	-0,9	0,3	0,2
09.5.4 - Articles de papeterie et de dessin	103,12	102,91	103,73	103,13	102,21	-0,9	-2,9	-4,2

SÉRIES D'INDICES : BASE 100 DÉCEMBRE 2007

INDICE GÉNÉRAL

Année	En indice												En %		
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
2015	108,13	108,15	108,12	107,73	107,85								0,1	-0,6	-0,1
2014	108,29	108,09	108,57	108,72	108,00	108,15	109,23	108,32	107,88	107,83	107,79	108,52	-0,7	-0,7	0,1
2013	107,44	107,64	107,94	108,08	107,86	108,23	108,83	107,62	107,96	107,85	107,68	108,73	-0,2	0,3	1,9
2012	105,70	105,58	105,78	106,10	105,89	106,19	107,54	106,55	106,61	106,86	106,99	107,57	-0,2	-0,4	0,6

INDICE OUVRIER

Année	En indice												En %		
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
2015	109,88	110,10	110,34	109,60	110,00								0,4	0,5	0,4
2014	109,74	109,62	110,10	110,34	109,57	109,52	109,76	109,65	109,54	109,39	109,37	109,44	-0,7	-	0,3
2013	108,96	109,17	109,65	109,71	109,28	109,30	109,27	109,08	109,44	109,50	109,15	109,52	-0,4	0,6	1,4
2012	107,31	107,13	107,34	107,93	107,72	107,29	108,02	108,07	108,16	108,29	108,51	108,63	-0,2	0,6	1

SÉRIES D'INDICES AGRÉGÉS : BASE 100 DÉCEMBRE 2007

INDICE HORS TABAC

Année	En indice												En %		
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
2015	107,84	107,87	107,84	107,41	107,52								0,1	-0,7	-0,3
2014	108,15	107,94	108,42	108,55	107,84	107,98	109,11	108,19	107,71	107,63	107,56	108,26	-0,7	-0,7	-
2013	107,46	107,66	107,98	108,12	107,85	108,23	108,86	107,53	107,83	107,71	107,54	108,63	-0,2	0,2	1,9
2012	105,76	105,58	105,79	106,09	105,89	106,19	107,58	106,57	106,64	106,90	107,02	107,63	-0,2	-0,4	0,6

INDICE HORS TABAC ET ALCOOLS

Année	En indice												En %		
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
2015	107,88	107,91	107,88	107,45	107,56								0,1	-0,7	-0,3
2014	108,19	107,98	108,46	108,59	107,88	108,02	109,15	108,23	107,75	107,67	107,60	108,30	-0,7	-0,7	-
2013	107,50	107,70	108,02	108,16	107,89	108,27	108,90	107,57	107,87	107,75	107,58	108,67	-0,2	0,2	1,9
2012	105,76	105,62	105,83	106,13	105,93	106,23	107,62	106,61	106,68	106,94	107,06	107,67	-0,2	-0,4	0,6

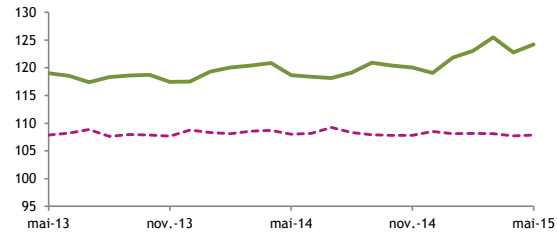
INDICE HORS TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL

Année	En indice												En %		
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
2015	107,82	108,03	108,09	107,56	107,89								0,3	0,5	-
2014	107,93	107,99	108,36	108,47	107,93	107,79	107,69	107,85	107,77	107,53	107,56	107,36	-0,5	0,3	0,2
2013	107,50	107,63	107,98	108,13	107,66	107,60	107,28	107,38	107,61	107,77	107,54	107,56	-0,4	0,6	1,2
2012	106,14	105,91	106,07	106,62	106,34	105,85	106,34	106,65	106,59	106,83	107,01	106,98	-0,3	0,7	0,8

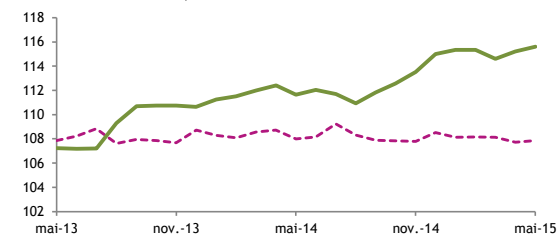


ÉVOLUTION DES DIVISIONS DE LA COICOP SUR LES 24 DERNIERS MOIS
COMPARÉE A CELLE DE L'INDICE GÉNÉRAL (EN POINTILLÉS) - BASE 100 DÉCEMBRE 2007

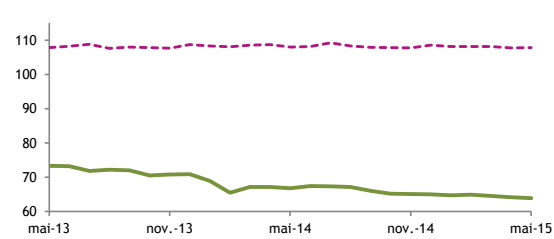
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées



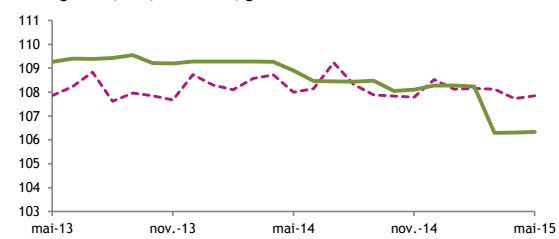
02 - Boissons alcoolisées, tabac



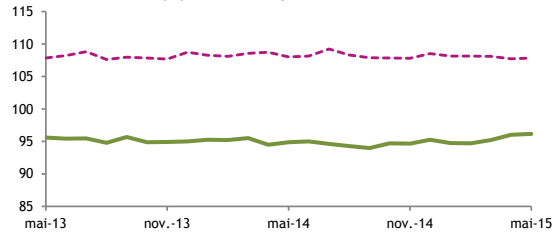
03 - Articles d'habillement et articles chaussants



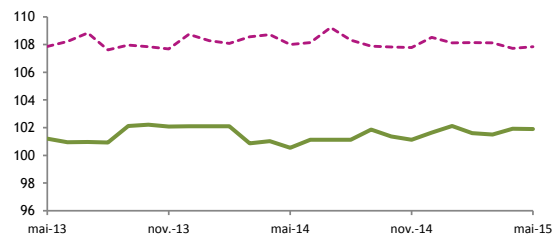
04 - Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles



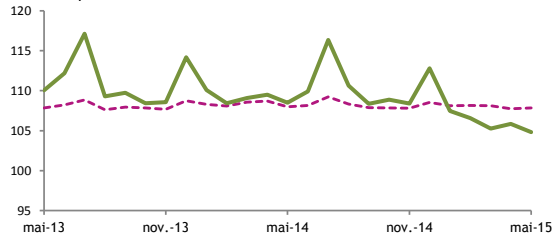
05 - Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison



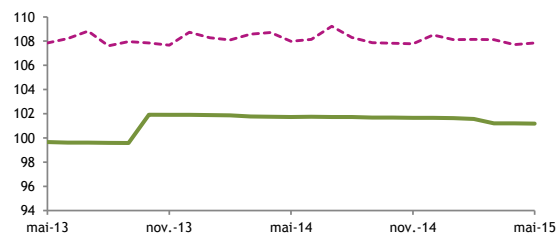
06 - Santé



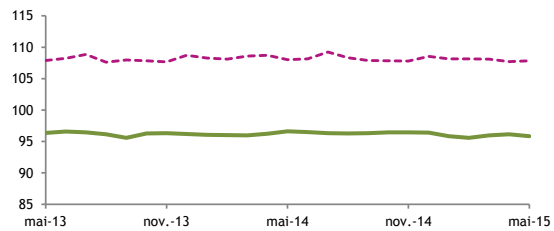
07 - Transports



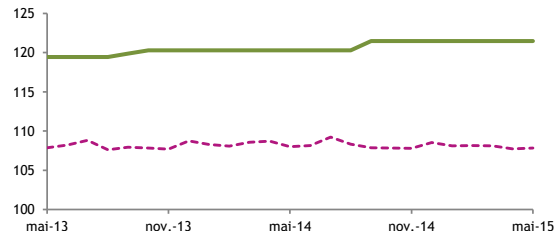
08 - Communications



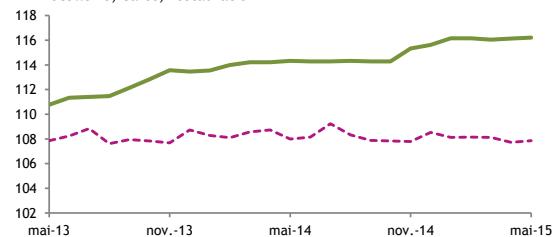
09 - Loisirs et culture



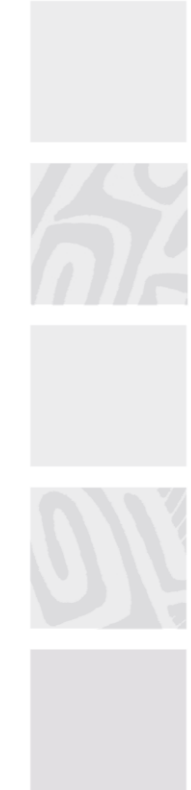
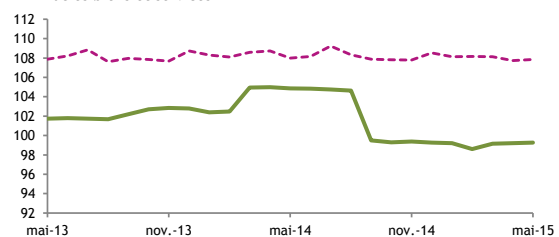
10 - Enseignement, Education



11 - Hôtellerie, cafés, restauration



12 - Autres biens et services



DÉFINITIONS

Indice (au sens général) :

L'indice d'une grandeur est le rapport entre la valeur de cette grandeur au cours d'une période courante et sa valeur au cours d'une période de base. Il mesure la variation relative de la valeur entre la période de base et la période courante. Souvent, on multiplie le rapport par 100. On parle alors d'un indice base 100 à telle période. Les indices permettent de calculer et de comparer facilement les évolutions de plusieurs grandeurs entre deux périodes données.

Indice des prix à la consommation :

C'est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au Journal Officiel de la Polynésie française. L'indice des prix à la consommation n'est pas un indice du coût de la vie. En effet, l'indice des prix à la consommation cherche à mesurer les effets des variations de prix sur le coût d'achat des produits consommés par les ménages. L'indice du coût de la vie cherche à mesurer les variations des coûts d'achat pour maintenir le niveau de vie des ménages à un niveau spécifié.

Par convention, on affecte à l'indice la valeur 100 pour une période dite de base. Les indices courants sont alors rapportés à cette valeur de référence, ce qui permet une lecture directe des évolutions. Actuellement, l'indice des prix à la consommation s'exprime en base 100 de décembre 2007. L'indice des prix est utile aux décideurs, aux économistes, aux entreprises, aux syndicats professionnels... Il a également une utilisation sociale et juridique. Il sert de référence pour de nombreuses indexations : pensions alimentaires, rentes viagères, prestations sociales, S.M.I.G., etc...

Inflation :

C'est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix. Elle doit être distinguée de l'augmentation du coût de la vie. La perte de valeur des unités de monnaie est un phénomène qui frappe l'économie nationale dans son ensemble, sans discrimination entre les catégories d'agents. En revanche, l'augmentation du coût de la vie affecte la répartition fonctionnelle et personnelle des revenus, sans toucher à la relation entre la masse monétaire et le produit national définissant le pouvoir d'achat de la monnaie. La plupart du temps, pour évaluer le taux d'inflation on utilise l'indice des prix à la consommation. Cette mesure n'est pas toujours exacte car les variations de l'indice des prix ne sont pas toutes d'origine inflationniste.

Déflation :

C'est le gain du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une diminution générale et durable des prix ; c'est une inflation négative. Remarque : Il s'agit d'une notion à ne pas confondre avec la désinflation qui est la baisse de l'inflation (baisse du taux d'accroissement du niveau moyen des prix).

Prix réglementés :

En Polynésie française, la plupart des prix des produits et des services sont réglementés.

Les services sont classés en trois groupes :

- ceux rendus au consommateur final, aux tarifs réglementés et dont l'augmentation ne peut être supérieure à l'inflation ;
- ceux soumis à un régime spécifique (transports en commun, de marchandises, OPT et électricité, transit et manutention portuaire) ;
- les autres services, dont la fixation des prix est libre (distribution d'eau, assurances, professions libérales, transports aériens, sports et jeunesse et services entre socioprofessionnels).

Les produits sont classés en quatre catégories :

- les Produits de Première Nécessité (PPN), bénéficiant d'exonérations douanières et de TVA, qui ont soit un prix maximal de vente au détail fixé soit une marge brute maximum fixée. Il s'agit exclusivement de produits alimentaires et d'engrais ;
- les Produits de Grande Consommation (PGC), dont les marges brutes sont fixées ;
- les produits industriels autres que PPN et PGC, dont la marge est plafonnée ;
- les autres produits, dont les prix sont libres.

En France métropolitaine, depuis 1978, les prix des produits industriels et alimentaires sont quasiment libres, cette libéralisation ayant été en 1980 progressivement étendue aux prestations de services.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF